

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 3 (1858)  
**Heft:** 2

**Vereinsnachrichten:** Société militaire fédérale : extrait du procès-verbal du comité central  
: séance du 19 janvier 1858

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

— Le *Nouvelliste vaudois*, n° 12, renferme la composition du tribunal militaire pour l'année 1858. M. le colonel fédéral Veret a été réélu comme grand-juge.

— Dans sa séance du 22 décembre 1857, le Conseil d'Etat a nommé M. *Uldry*, Constant, à Saubraz, capitaine de mousquetaires n° 2 de réserve du 4<sup>e</sup> arrond.; — M. *Coigny*, Jean-François, à Vevey, lieutenant quartier-maitre du bataillon d'élite du 8<sup>e</sup> arrond.; — M. *Veillon*, Auguste, à Lausanne, premier sous-lieutenant de grenadiers d'élite du 2<sup>e</sup> arrond., — M. *Gardon*, Jules, à Vallorbes, lieutenant de carabiniers n° 2 d'élite, et M. *Jomini*, Samuel, à Payerne, premier sous-lieutenant de carabiniers n° 3 de réserve, arrond. nos 4 et 7. — Le 30, M. *Hermenjat*, Franç.-Louis, à La Rippe, capitaine de mousquetaires n° 3 d'élite du 4<sup>e</sup> arrond.; — M. *Brolliet*, Franç.-Samuel, à La Rippe, lieutenant de grenadiers n° 1 de réserve du 4<sup>e</sup> arrond.; — M. *Vicat*, Emile, à Yverdon, capitaine de chasseurs de gauche d'élite du 6<sup>e</sup> arrond.; — M. *Cauderay*, Samuel, à Féchy, capitaine de mousquetaires n° 4 de réserve du 4<sup>e</sup> arrond.; — M. *Giriens*, Henri, à Etoy, capitaine aide-major du bataillon de réserve du 7<sup>e</sup> arrond.; — M. *Jaques*, Daniel, à Morges, capitaine de chasseurs de gauche d'élite du 7<sup>e</sup> arrond., et M. *Fornerod*, Achille, à Avenches, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de mousquetaires n° 3 d'élite du 7<sup>e</sup> arrond.

Le 5 janvier 1858, M. *Dubois*, Jean-Abram, à Mézières, capitaine de chasseurs de gauche d'élite du 1<sup>er</sup> arrond.; — M. *Delafontaine*, Louis-Baptiste, à Chardonne, officier d'armement pour le 1<sup>er</sup> arrond., et M. *Favre*, Jean, à Lucens, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant porte-drapcau du bataillon de réserve du 8<sup>e</sup> arrond. — Le 6, M. *Brun*, Jean-Samuel-Jules, à Lausanne, économiste d'ambulance, avec rang de second sous-lieutenant; — M. *Monod*, Henri, à Ormont-dessous, capitaine de chasseurs de gauche n° 2 de réserve du 2<sup>e</sup> arrond.; — M. *Buffat*, Henri, à Bex, premier sous-lieutenant de mousquetaires n° 1 de réserve du 2<sup>e</sup> arrond., et M. *Chenevard*, Isaac, à Bière, capitaine aide-major du bataillon de réserve du 4<sup>e</sup> arrond. — Le 9, M. *Barraud*, Jean-Antoine, à Bremblens, 1<sup>er</sup> sous-lieutenant de grenadiers n° 1 de réserve du 7<sup>e</sup> arrond.

## SOCIÉTÉ MILITAIRE FÉDÉRALE.

### *Extrait du procès-verbal du Comité central.*

(Séance du 19 janvier 1858.)

Les deux sujets de concours pour l'année 1858 sont les suivants :

1<sup>o</sup> *Recherche des renseignements inédits sur la campagne de 1799 en Suisse et la bataille de Zurich, et plus spécialement sur le rôle qu'y ont joué les troupes suisses ;*

2<sup>o</sup> *De l'influence des insignes et de la tenue sur l'accomplissement des devoirs militaires.*

Les mémoires (avec la date et le nom de l'auteur cachetés) devront être adressés au Comité central avant le 1<sup>er</sup> juin 1858.

Lausanne, le 19 janvier 1858.

Pour extrait conforme :

*Le secrétaire du Comité central,*

Ferd. LECOMTE, capitaine d'état-major fédéral.

Le Comité central fédéral et le Comité cantonal vaudois ont tenu mardi une séance en commun pour prendre divers arrangements préparatoires au sujet de la réunion annuelle de la Société militaire fédérale, à Lausanne, dans le courant de l'été.

Les comités suivants ont été formés :

1<sup>o</sup> *Comité central fédéral et comité cantonal réunis* : Direction générale et réception ;

2<sup>o</sup> *Comité des décors et construction* : MM. Delarageaz, colonel fédéral ; Wenger, colonel d'artillerie ; Joël, major du génie ; Burnand, capitaine de sapeurs ; Braillard, lieutenant d'artillerie ;

3<sup>o</sup> *Comité des vivres et liquides* : MM. Fonjallaz, chef de bataillon ; Sorbière, idem ; Delaraye, capitaine aide-major ; Hefti, capitaine ; Bonnard, lieutenant fédéral ;

4<sup>o</sup> *Comité de police* : MM. Borgeaud, lieutenant-colonel ; Ruffy, major ; Kohler, capitaine ; Ducret, capitaine ; Devalière, capitaine ;

5<sup>o</sup> *Comité des finances* : MM. Delavaux, capitaine ; Daladoey, major ; Widmer, lieutenant ; Tesse, Henninger, sous-lieutenants.

Les propositions pour un bal, demandé par quelques officiers, sont laissées à l'initiative particulière.